

Organe Paritaire Publica

Domaine des EPF

08.02.2022

Volker Gass, Olivier Kern, Bertrand Merminod

1. Composition de l'OP
2. Rôle de l'OP
3. Décisions récentes
4. Situation aujourd'hui et suite possible

1. Composition de l'Organe Paritaire

- 9 représentants des employés:
 - 3 EPFL (élus): *V. Gass, O. Kern, B. Merminod*
 - 3 EPFZ: *M. Frei, M. Ziekau, S. Karlen*
 - 3 Instituts annexes: *M. Sommer, B. Fritschi, M. Martin*
- 9 représentants de l'employeur (CEPF):
 - 3 EPFL: *C. Noth, V. Duc, A. Zöllner*
 - 3 EPFZ: *M. Lüthy, J. Dual, L. Vonesch*
 - 3 Instituts annexes: *K. Bugmann, A. Schmid, G. Mayer*

Composition de l'Organe Paritaire (suite)

- Points clés: **3 membres** sont des **experts** (professionnels de la prévoyance), ils jouent un rôle essentiel.
- Le présidium (K. Bugmann et M. Ziekau) constitue l'exécutif (négociation avec le CEPF, ...)
- Les nouveaux membres sont indiqués en italique.
- L'état d'esprit au sein de l'Organe Paritaire est très bon.

2. Rôle de l'Organe paritaire

- Contrat d'affiliation
- Règlement de prévoyance
 - fixer les taux de cotisations
 - préciser les possibilités de rachats
 - détails de l'assurance décès et invalidité
- Fixer certains taux
 - rémunération des avoirs de vieillesse
 - indexation des rentes en cours
- Examiner les comptes annuels

Rôle de l'Organe paritaire (suite)

- Mesures d'accompagnement
 - en cas de changement de taux
 - taux de conversion
 - taux technique
 - en cas de sous-couverture
- Négocier avec le CEPF
 - Contributions exceptionnelles
 - Concept d'assainissement (le cas échéant)
- Discussion de cas particuliers

Rôle de l'Organe paritaire (suite)

- Ce que l'Organe paritaire ne décide pas:
 - la stratégie de placement (Commission de Caisse)
 - le taux de conversion
 - le taux technique
 - le taux LPP

Décisions récentes

- Rachats de CHF 2'000 au lieu de CHF 5'000 possibles dès 01.07.2021 (art. 32a)
- Passage des tables LPP 2015 aux tables LPP 2020 au 31.12.2021 (décision de la COCA).
- Passage des tables périodiques aux tables générationnelles au 31.12.2021 (décision de la COCA).
- Modification LAI dès le 01.01.2022.
- De 66 à 70 ans (OPers), cotisation avec un taux égal à celui des 22-34 ans dès le 01.01.2022.
- Baisse des rentes d'enfants de retraités au minimum LPP dès le 01.01.2022.

Séances de l'Organe Paritaire

(en allemand à 90%)

- 2019:
 - 21.03, 02.09, 02.12
- 2020:
 - 18.03, 22.06, 31.08, 30.11
- 2021:
 - 29.03, 22.06, 31.08, 29.11
- 2022:
 - *31.03, 28.06, 31.08, 30.11*

Voir le site <http://organeparitairepublica.epfl.ch/>

Situation aujourd'hui et suite possible

- Taux de couverture
- Taux de rémunération des avoires vieillesse
- Indexation des rentes
- Rendements et taux technique

Taux de couverture

- La caisse «va bien» s'il est $\geq 100\%$
- Notre Caisse a toujours eu un taux entre 96% et 110%
 - Au 31.12.2007: 100% (création de notre Caisse)
 - Au 31.12.2012: 106.6%
 - Au 31.12.2015: 100.5% (préparation de mesures d'assainissement)
 - Au 31.12.2019: 105.6%
 - Au 31.12.2020: 107.9%
 - Au 30.11.2021: 110,0% (estimé, environ 1.2 % plus haut que la moyenne des autres caisses)

Situation souhaitable: 115-125%

Taux de rémunération des avoirs vieillesse

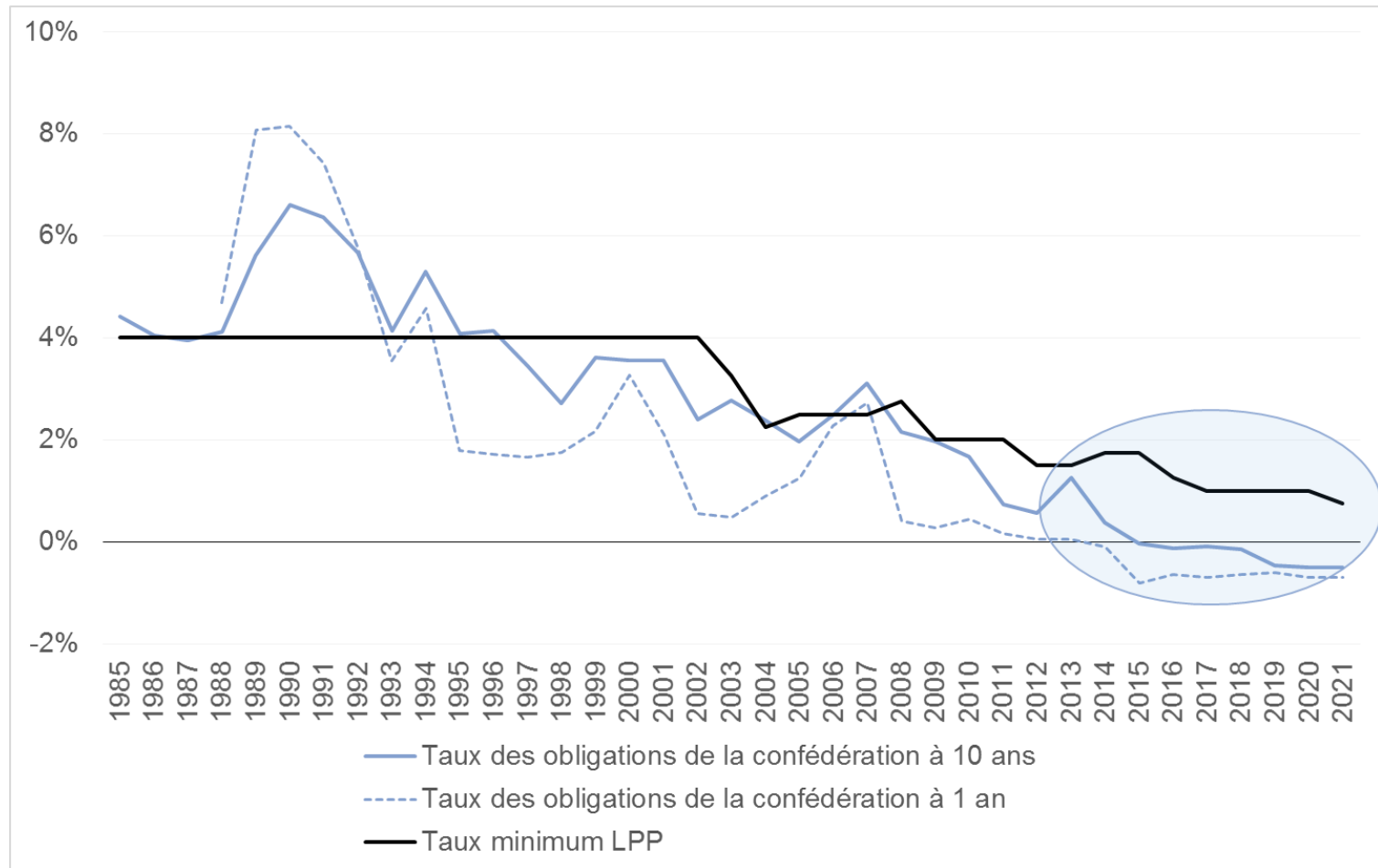
L'OP décide chaque année le taux d'intérêt crédité sur les comptes.

- 2008: 2,75%
- 2009 à 2011: 2,00%
- 2012 à 2013: 1,50%
- 2014 à 2015: 1,75%
- 2016: 1,25%
- 2017 à 2021: 1,00%
- 2022: 1,00%

Rendements bas → pas de marge de manœuvre.

Taux crédité = taux LPP.

Taux de rémunération des avoirs vieillesse



Indexation des rentes

- L'OP décide chaque année le taux d'indexation des rentes en cours:
 - 2008 à 2021: 0,00%
 - 2022: 0,00%
- Au vu de la situation financière et de la très faible inflation, voire de l'inflation négative, les rentes en cours n'ont pas été adaptées.

Taux technique

- Le taux technique est le rendement d'investissement annuel que la Caisse espère obtenir sur le long terme.
- Avant le 31.12.2014: 3,50%
- Avant le 31.12.2018: 2,75%
- Depuis le 01.01.2019: **2,00%**
- Les perspectives de rendements sont basses, car les taux d'intérêts sont bas.
 - Possible nouvelle baisse du taux technique, donc du taux de conversion, avec impact possible sur les rentes et les cotisations.
 - A suivre ...

Sites Web:

[organeparitairepublica.epfl.ch](https://www.epfl.ch/campus/services/human-resources/organeparitairepublica.epfl.ch)

<https://www.epfl.ch/campus/services/human-resources/>

www.f.publica.ch

Merci de votre attention!